

Rouler au gaz naturel-biogaz : un choix écologique



Gaz naturel et biogaz, quelle différence ?

Le **gaz naturel** (ou méthane) est issu de matières organiques décomposées sur des millions d'années. Ces matières se sont transformées en gaz au fil du temps et sont extraites des profondeurs du sol par forage. Le gaz naturel est l'énergie fossile la plus propre. Par ailleurs, avec les 20% de biogaz inclus dans la mobilité, ses émissions de CO₂ sont jusqu'à 40% plus faibles que l'essence et sa combustion n'émet presque pas de particules fines.

-40%
d'émissions de CO₂
par rapport
à l'essence

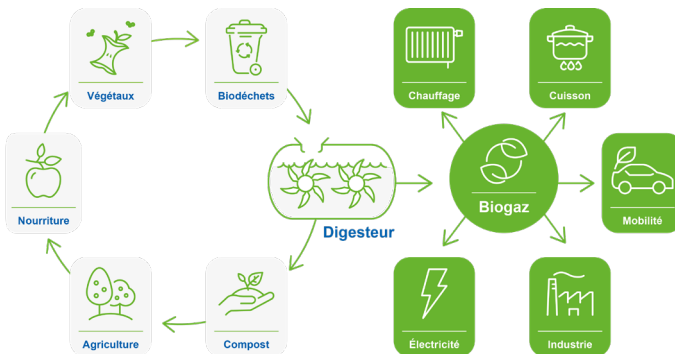
Le **biogaz** est quant à lui issu de boues d'épuration ou de la fermentation de déchets organiques dans un digesteur. Ces derniers sont ensuite transformés en biométhane, qui possède les mêmes propriétés que le gaz naturel.

En recyclant vos restes de repas et les résidus verts de votre jardin, vous contribuez ainsi à la production d'une **énergie locale, 100% renouvelable et neutre en CO₂**.

10 kg de déchets organiques
≅ 0.7 litre d'équivalent essence

Fabrication du biogaz

L'illustration ci-dessous montre le processus de fabrication et le cycle du biogaz à partir de déchets organiques.



Une fois passés dans le digesteur, une partie des déchets est transformée en compost, et l'autre est traitée puis injectée dans le réseau de gaz et mélangée avec le gaz naturel.

Rouler au gaz naturel-biogaz : un choix écologique



Production de biogaz

En Suisse, plus de 35 installations produisent du biogaz. Energiapro propose du **biogaz local produit à Lavigny, Penthaz et Roche**, sur le réseau du groupe Holdigaz.

En 2019, la production annuelle de biogaz sur le réseau du groupe Holdigaz a atteint 24.7 millions de kWh. À titre d'exemple, cette quantité de biogaz utilisée dans la mobilité permettrait de parcourir l'équivalent de **991 fois le tour de la Terre ou de faire rouler 1'986 véhicules de type Seat Leon TGI** en prenant en compte une moyenne de 20'000 kilomètres par an par véhicule.

La part du biogaz dans le carburant

Le gaz naturel carburant contient 80% de gaz naturel et 20% de biogaz (mix suisse officiel dès le 1^{er} janvier 2020), ce qui en fait un carburant encore plus écologique!

Dans certaines stations ailleurs en Suisse ou en Europe, il est possible d'acheter une part supplémentaire de biogaz directement à la pompe.

Les certificats biogaz

Grâce aux trois sites de production de biogaz situés sur son réseau de distribution, Energiapro propose d'acquérir une part supplémentaire de biogaz via l'achat de certificats, afin de rouler encore plus écologique!



Informations sur www.energiapro.ch/biogaz.

Rouler au gaz naturel-biogaz : un choix écologique



Le gaz naturel 100% neutre en CO₂

Depuis le 1^{er} octobre 2019, les clients d'Energiapro consomment du gaz naturel 100 % compensé climatiquement, sans surcoût. Cela signifie que **le plein de gaz naturel-biogaz fait à l'une de nos stations vous permet de rouler 100 % neutre en CO₂.**

La démarche d'Energiapro vise à compenser les émissions de CO₂ issues du gaz naturel, depuis son extraction jusqu'à son utilisation finale pour le chauffage, la cuisson, la mobilité ou le processus industriel. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette compensation est réalisée par le biais du **financement de projets bénéfiques pour le climat, à Madagascar, au Kenya et en Inde**, et qui n'auraient pu voir le jour sans le soutien d'Energiapro.

Ainsi, le montant de compensation que nous prenons entièrement à notre charge réduit les émissions de gaz à effet de serre à un autre endroit de la planète, en remplaçant des sources d'énergies à impact négatif sur le climat par celles qui sont propres.



Cette démarche est réalisée en partenariat avec la Fondation myclimate, une organisation suisse à but non lucratif, spécialiste du domaine.

Vous trouverez de plus amples informations sur la compensation climatique et les projets soutenus par Energiapro sur www.energiapro.ch/compensationCO2.